Questions orales

LES PÉNITENCIERS

L'EMBAUCHE D'UN PSYCHIATRE CONGÉDIÉ PAR L'INSTITUT PINEL PAR LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, si la musique peut cesser, je pourrai probablement poser ma question. De plus, je regrette que l'honorable député de Saint-Hyacinthe n'ait pas déjà posé la question que je désire maintenant poser au solliciteur général.

Le ministre saurait-il si le psychiatre congédié par l'Institut Pinel, à cause de son rôle obscur dans l'affaire Réal Chartrand, serait maintenant à l'emploi de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Dans l'affirmative, comment explique-t-il une telle situation?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (Solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette situation mais je vais me renseigner aussitôt que possible et en faire état à la Chambre.

[Plus tard]

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Pour faire suite à la question de l'honorable député de Charlevoix, j'aimerais savoir si le solliciteur général a pris connaissance des conclusions de l'enquête sur l'Institut Pinel avant d'engager ce psychiatre, s'il pourrait indiquer à la Chambre si son ministère a établi des critères de base pour engager son personnel, et si ce nouveau psychiatre, congédié par l'Institut Pinel, a été engagé selon les critères du ministère, s'il en existe.

[Traduction]

L'hon. M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu ce rapport. J'aimerais signaler que l'Institut Pinel est un organisme provincial, bien que nous ayons adressé certaines personnes à cet institut. Je vais me renseigner et faire un rapport à la Chambre dès que possible.

LA FISCALITÉ

LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le ministre a-t-il changé d'idée au sujet de la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction vu l'augmentation alarmante des coûts du logement pour les citoyens ordinaires?

M. l'Orateur: Le député de Kent-Essex.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Il y a à peine quelques jours, le ministre a dit qu'il n'avait pas l'intention de supprimer cette taxe. Ma question supplémentaire est la suivante: . . .

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Qui l'a

L'hon. M. Hellyer: Vous. Vous avez dit que vous n'aviez pas l'intention de supprimer la taxe.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député devrait s'adresser à la présidence.

L'hon. M. Hellyer: Est-il juste de l'avis du ministre que les Américains puissent acheter du bois de construction canadien à meilleur marché que les Canadiens parce que leurs taxes sont moins oppressives que les nôtres?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est nettement un argument. Je ne crois pas qu'une question formulée en ces termes soit recevable.

LA CONSOMMATION

LA DIMINUTION DES PRIX ET L'AUGMENTATION DES RECETTES DES PRODUCTEURS—LE RECOURS À DE NOUVELLES MESURES

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme les politiques jume-lées du gouvernement en vue de diminuer les prix à la consommation et d'augmenter les recettes des producteurs en exterminant des millions de poules pondeuses, en mettant à l'amende les producteurs laitiers qui produisent du lait et en payant les cultivateurs pour ne pas produire n'ont donné de résultats favorables ni dans un sens ni dans l'autre, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage d'autres politiques semblables?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le gouvernement essaie constamment de mettre au point et d'instaurer des politiques qui serviront les intérêts de tous les Canadiens.

M. Baldwin: Vous voulez des poules qui ne pondent pas.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PENSION DE VIEILLESSE—LA PRÉSENTATION DU BILL MODIFICATEUR

[Français]

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné que l'annonce d'aujourd'hui sur les prix touche gravement les personnes âgées et ceux qui vivent d'un salaire fixe, le ministre peut-il informer la Chambre si la loi sur les pensions de vieillesse a été préparée, quand elle le sera et à quelle mesure immédiate on peut s'attendre relativement aux prix des aliments et des produits pharmaceutiques, pour ceux qui sont touchés?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, le leader du gouvernement a déjà indiqué les intentions du gouvernement concernant la présentation de lois à cet égard.